**Module 841 TD - Contrôle de Gestion et Gestion Prévisionnelle**

**Série 2 – les documents de synthèse prévisionnels**

**Société MURE**

**DOCUMENT 3**

|  |
| --- |
| **Informations relatives à l’activité industrielle** |
| * **Production :**   La production est réalisée sur 12 mois d’une manière régulière.  L’entreprise ne ferme pas au mois d’août.   * **Approvisionnements :**   Le taux de marge commerciale est de 30 % du prix de vente HT.  Les achats prévisionnels sont effectués selon les prévisions de ventes mais deux mois au préalable.  Les paiements des fournisseurs s’effectuent  à 30 jours soit le mois suivant celui de l’achat.   * **Charges de personnel :**   Les rémunérations brutes s’élèvent à 50 000 € par mois.  Les charges sociales retenues sont évaluées à 20 % des salaires bruts.  Les charges sociales de l’employeur correspondent à 40 % des salaires bruts.  La totalité des charges sociales est versée aux différents organismes collecteurs au cours du mois suivant.   * **Charges externes :**   Les autres charges mensuelles partiellement soumises à la TVA sont de 15 000 € HT.  Le taux de la TVA sur des charges est en moyenne de 12 %.  Ces charges sont payées 50 % au comptant et le reste à 30 jours.   * **Autres informations :**   Des impôts doivent être payés en mars pour 700 €  Les immobilisations incorporelles sont amortissables sur 5 ans.  Les immobilisations corporelles sont amorties en mode linéaire sur 10 ans. |